CABINET DE PSYCHOLOGIE SPECIALISE EN NEUROPSYCHOLOGIE & PSYCHOPEDAGOGIE

Résidence Amphypolis - 10 C rue Paul Verlaine - Entrée C - 21 000 Dijon
Téléphone : 03 80 36 84 20
E-mail : cabinet.neuropsy@gmail.com
Site internet : http//www.neuropsychologue-dijon.com

Bilans neuropsychologiques: Troubles des fonctions cognitives, des apprentissages, du comportement - Haut Potentiel Intellectuel
Remédiation cognitive - Thérapie cognitivo-comportementale - Accompagnement parental
Enfants - Adolescents - Adultes et Seniors

Programme "Entrainement aux habiletés sociales pour les enfants présentant un Trouble du Spectre de l'Autisme"

Dossier d'inscription composé:
-du bulletin d'inscription, à compléter
-du contrat de participation au programme, à parapher et à signer

ensemble à retourner au moins 15 jours avant le début du programme, par mail : cabinet.neuropsy@gmail.com

- BULLETIN D'INSCRIPTION -

Votre enfant à inscrire:
Nom, prénom: ……
Age et Niveau scolaire:……
Problématique rencontrée: Vous pouvez présenter les principales difficultés que votre enfant rencontre dans ses interactions sociales. Vous pouvez aussi donner des informations sur sa scolarité, et préciser les différentes prises en charge dont il dispose déjà s'il y a lieu (vous recevez avant le démarrage du programme un questionnaire à compléter, qui précisera ces premiers éléments)
……
……
……
……
……
……
……
……
……
……
……

Vous:
Nom, Prénom: ……
Adresse : ……
CP - Ville - Pays :……
Tél : …… E-mail : ……

Inscription individuelle au tarif de 790 €
Règlement à effectuer dans un second temps, après réception du dossier d'inscription et confirmation de l'inscription.

- CONTRAT DE PARTICIPATION AU PROGRAMME-

Entre les soussignés :
1) Mathilde COURTOIS-MIGNON, psychologue spécialisée en neuropsychologie et psychopédagogie
Numéro ADELI: 21.93.0284.1 / Numéro SIRET: 50792595600033
2) Le cocontractant ci-après désigné le parent:
Nom: Prénom:
est conclu le présent contrat.

Article I Objet:
En exécution du présent contrat, Mathilde COURTOIS-MIGNON s'engage à organiser auprès de votre enfant le programme "Entrainement aux habiletés sociales pour les enfants présentant un Trouble du Spectre de l'Autisme ".

Article II Objectifs et contenu du programme :
Public concerné:
Ce programme est exclusivement réservé aux enfants présentant un Trouble du Spectre de l'Autisme, âgés de 8, 9, 10 ou 11 ans. Des pré requis sont nécessaires pour intégrer le groupe: être verbal et ne pas présenter de déficience intellectuelle.

Objectifs visés:
Les enfants présentant un Trouble du Spectre de l'Autisme ont d'importantes difficultés dans leurs interactions sociales, et leurs comportements sociaux manquent d'adaptation.
Ce programme vise à entrainer et développer leurs habiletés sociales, à savoir "*un ensemble de capacités qui permettent de percevoir et de comprendre les messages communiqués par les autres, de choisir une réponse à ces messages et de l'émettre par des moyens verbaux et non verbaux, de façon appropriée à une situation sociale.*" (Baghdadli & Brisot- Dubois, 2011)

Dans le détail, le programme vise à développer les habiletés suivantes:
- Habiletés intra personnelles: capacité à reconnaitre, exprimer, réguler les émotions, capacité à ajuster ses émotions au contexte, ...
-Habiletés inter personnelles: capacité à tisser et entretenir des liens sociaux, ...
-Habiletés de communication: capacité à initier, maintenir et achever une conversation, capacité d'écoute active, ...
-Habiletés à s'affirmer: capacité à exprimer des besoins, des sentiments, à formuler des demandes, ...
-Habiletés d'adaptation collective: capacité à gérer des interactions de groupe, à travailler en coopération, ...
A cette fin, chaque séance se déroule selon une alternance de temps entre apports théoriques, apports pratiques, activités individuelles ou en groupe, mises en situation, échanges/discussions.

Article III Organisation du programme
Le programme se déroule en petit groupe, en présentiel au cabinet. Il est animé par Mathilde COURTOIS-MIGNON, de manière hebdomadaire le mercredi matin, à travers 20 séances. De manière complémentaire, trois points de communication aux parents sont à prévoir, en visio, le mercredi en soirée. Les échanges au cours de ces points ont pour objectif d'informer les parents sur la démarche et le contenu des séances, tout en favorisant le transfert des habiletés sociales dans la vie quotidienne.

Session automne 2022: 14 septembre, 21 septembre, 28 septembre, 05 octobre, 12 octobre, 19 octobre, 09 novembre, 16 novembre, 23 novembre, 30 novembre, 07 décembre, 14 décembre, 04 janvier, 11 janvier, 18 janvier, 25 janvier, 01 février, 08 février, 01 mars, 08 mars, de 9h15 à 10h15
+ Points de communication aux parents (visio): 12 octobre 2022, 14 décembre 2022, 08 mars 2023, de 20h30 à 21h30

Article IV Délai de rétractation
Le parent est informé qu'il dispose d'un délai de rétractation de 14 jours, à compter de la date de la conclusion du présent contrat, mais en respectant bien un délai de 8 jours maximum avant le début du programme.
Aucune somme ne peut être exigée du parent qui a exercé son droit de rétractation dans les délais prévus.

Article V Interruption du programme
En cas de cessation anticipée du programme du fait de l'abandon de celui-ci par le parent pour un autre motif que la force majeure dûment reconnue, la totalité du coût de la formation est due.
Par ailleurs, une séance manquée n'est pas remboursable.

Article VI Règlement d'honoraires
Pour la totalité du programme, les points de communication avec les parents inclus, le coût du programme est fixé à 790 €.

Le parent s'engage à payer la totalité du programme dès confirmation de son inscription.
Le paiement est à prévoir par RIB ou par chèque à l'ordre de Mathilde COURTOIS-MIGNON.

Je reconnais avoir pris connaissance des conditions de ce contrat, et les accepte.
Fait en double exemplaire, à ..... le ..... / ..... / .....

Mathilde COURTOIS-MIGNON

Nom et prénom du parent + signature précédée de la mention "Lu et et approuvé"